

## Affaires courantes

2. Transport Canada, le CN et Environnement Canada n'ont financé aucun programme de lutte contre les inondations pour la ville de Malartic (rivière Malartic).

LES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS POUR LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

\*Question n° 364—M. MacWilliam:

Le ministère des Communications effectue-t-il des travaux pour le ministère de la Défense nationale et, dans l'affirmative, a) quelle est la nature de ces travaux, b) plus particulièrement, effectue-t-il des travaux pour le Centre de la sécurité des télécommunications et, dans l'affirmative, (i) quelle est la nature de ces travaux, (ii) sur le budget de quel ministère ou organisme leurs coûts sont-ils imputés, c) plus particulièrement, effectue-t-il des travaux pour le Réseau radio supplémentaire des Forces armées canadiennes et, dans l'affirmative, (i) quelle est la nature de ces travaux, (ii) sur le budget de quel ministère ou organisme leurs coûts sont-ils imputés, d) des représentants du ministère des Communications sont-ils membres du Groupe technique des recherches en télécommunications ou d'autres groupes créés par la suite et, dans l'affirmative, (i) de quel organisme sont-ils membres, (ii) quel est le mandat précis des représentants du ministère?

**L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications):** En janvier 1969, le Ministre des Postes et le Ministre de la Défense nationale (MDN) ont convenu que le ministère des Communications, nouvellement constitué, verrait à la réalisation des projets liés à la défense. C'est depuis ce temps que le ministère des Communications s'adonne à des activités de recherche et de développement pour le compte du ministère de la Défense nationale.

(a) Le travail est axé sur la recherche et le développement des télécommunications liés à la défense, principalement sur les télécommunications qui ne font pas appel à l'utilisation des satellites.

(b) Tout le travail exécuté par le ministère des Communications pour le Centre de la sécurité des télécommunications fait l'objet de négociations et est parrainé par le chef de la recherche et du développement, du ministère de la Défense nationale, par le truchement du Centre de recherches pour la défense—Ottawa.

(c) Tout le travail exécuté par le ministère des Communications pour le Réseau radio supplémentaire des Forces armées canadiennes fait l'objet de négociations et est parrainé par le chef de la recherche et du développement, du ministère de la Défense nationale, par le truchement du Centre de recherches pour la défense—Ottawa.

(d) Le ministère des Communications n'a aucun engagement envers le groupe technique des recherches en télécommunications ni envers aucun de ses successeurs.

[Traduction]

**M. Cooper:** Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Mme Copps:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai deux questions qui ont été posées le 15 octobre et qui sont au *Feuilleton*, soit les questions n°s 379 et 380.

Celles-ci font suite à la mise en disponibilité de plusieurs centaines de travailleurs de diverses entreprises au pays, qui ont reçu une aide financière du gouvernement, y compris Varsity Corp. et Tridon. Il y en a d'autres.

• (1620)

J'ai simplement demandé la liste des quatre corporations à but lucratif qui ont reçu des fonds du gouvernement, dans le cadre de quels programmes, et à quelles fins.

Le gouvernement passe cette question sous silence parce qu'il cache les faits aux contribuables. Je veux une réponse à ces questions. Les Canadiens ont le droit de savoir pourquoi les millions de dollars dépensés pour renflouer des compagnies comme Varsity Corp. et Tridon servent maintenant à subventionner le départ en hâte d'entreprises qui déménagent aux États-Unis.

J'ai besoin de ces renseignements afin de m'acquitter de mes fonctions de porte-parole en matière d'industrie. Je suis contrariée par le fait que le ministre de l'Industrie et le gouvernement m'empêchent d'accomplir mon travail en gardant ces données secrètes. J'espère qu'on répondra le plus tôt possible à mes questions inscrites au *Feuilleton*.

**M. Cooper:** Monsieur le Président, je suis désolé que la députée s'indigne comme elle le fait. Sa question, qui est plutôt simple, nous oblige à chercher de l'information dans 16 ministères. Ces questions sont à l'étude en ce moment. Nous sommes en train de préparer les réponses, mais il faut beaucoup de temps pour faire le tour de 16 ministères.

\* \* \*

## DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, auriez-vous l'obligeance d'appeler l'avis de motion P-33 portant production de documents, inscrite au nom de la députée de Northumberland?